

EDITORIAL

Devise

L'ARBITRE vient de sonner la cloche qui annonce l'ultime tour de la piste, avant d'entrer dans la dernière ligne droite de la course. L'image s'applique aux partis qui affûtent leurs armes pour les différentes élections de cette année. Le calendrier des diverses échéances est aujourd'hui formalisé par le Conseil de gouvernement de ce mercredi qui a adopté 7 projets de décrets dans ce sens, avec des dates précises pour chaque scrutin.

Mais la star indétrônable des élections reste incontestablement les législatives. Car sa notoriété lui vient du fait qu'elle permette à la formation politique arrivée en tête de constituer le prochain exécutif qui sera aux commandes pour un mandat de cinq ans. Un enjeu de taille et pour lequel les partis politiques se lancent corps et âme dans la bataille pour décrocher le ticket gagnant et la Primature, en prime.

Pour cette édition, et comme souhaité par les dirigeants politiques, les législatives seront organisées la même journée que les communales et les régionales, soit le mercredi 8 septembre. Le choix d'un vote groupé s'explique par leur volonté d'influencer le taux de participation. Car les électeurs se mobilisent plus pour les communales en raison de leur proximité avec les candidats.

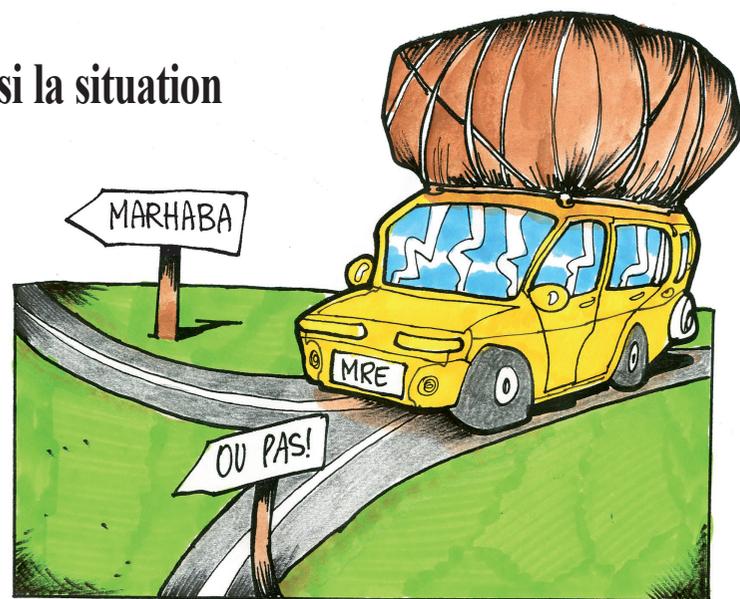
Sauf qu'à moins de 4 mois du scrutin, les esprits commencent à s'échauffer. Les risques de dérapages peuvent saper la crédibilité de l'opération électorale que le Maroc a mis plus de vingt ans à asseoir. Les dirigeants politiques doivent s'inspirer du fair-play sportif et faire de la valeur «que le meilleur gagne», leur véritable devise. C'est à ce prix-là que le pays peut avancer sérieusement dans la démocratie. □

Mohamed CHAOUI

Opération Marhaba Compromise encore?

- Les préparatifs lancés pour «être prêts si la situation s'améliore»
- Elle pourra être remplacée par un programme exceptionnel de vols dédiés aux MRE
- L'évolution des indicateurs épidémiologiques dans les pays d'accueil sera décisive

Voir page 2



Le CESE veut une stratégie pour les souks

LES deux modes de gestion actuels des souks, directe et par affermage, devraient basculer vers un format de sociétés de développement local (SDL) intercommunales. Le Conseil économique, social et environnemental vient de livrer son avis. L'état des lieux dressé est loin d'être réjouissant: manque de

clarté des cahiers des charges élaborés, des engagements des partenaires (délégataires et délégants), absence de toitures, des sols sans revêtements... La non-régularisation de la situation juridique du foncier de 2/3 des souks hebdomadaires est également relevée. □

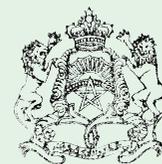
Voir pages 4 & 5

Gestion d'actifs Les taux bas revigorent la collecte

Voir page 3

Aléas climatiques L'exemple OCP

Voir pages 6 & 7



A l'occasion de la Fête de Aïd Al-Fitr, L'Economiste présente ses vœux les plus déférents à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, à la Famille Royale ainsi qu'à tous ses lecteurs

Votre courrier pages 16 & 17